

Le programme du CNR dans le best-seller de Stéphane Hessel: Mythes et réalité

Emmanuel de Chambost, 4 mars 2011
+ commentaire mars 2013

Introduction.....	1
Quelle est la réalité historique du programme du CNR ?.....	1
Le programme du CNR, mythe ou drapeau ?.....	3
« Créer, c'est résister. résister, c'est créer »: un slogan débile !.....	4
Pierre Villon, le Front National et le programme du CNR.....	5
Villon dans le texte.....	6
Liens.....	10

Introduction

Au moment où j'écris ces lignes, *Indignez-vous*, de Stéphane Hessel caracole encore en tête des classements des meilleures ventes, et cela dure depuis la sortie du livre. La présentation des indignations du vieux diplomate s'articule autour du *Programme du conseil national de la Résistance*, ce qui donne une bonne raison de s'intéresser à ce programme du CNR et restituer quelques vérités historiques, que je suis allé chercher, pour l'essentiel, chez de bons auteurs, Claire Andrieu ou Jean-Pierre Le Crom

C'est que ce programme du CNR n'est pas vraiment un intrus, sur <http://siteedc.edechambost.net/>. Mythe pour mythe, je peux revendiquer pour la naissance du CNR, le site de Beaudreville, à Gometz-la-ville, puisque c'est là, les heureux lecteurs de mon livre le savent que Duclos et Villon ont jeté sur le papier sous le regard bienveillant de Frachon, les premières lignes de ce programme.

Une bonne raison d'ailleurs de s'intéresser à Pierre Villon, le héros trop peu connu de cette aventure, une aventure qui se situe bien entendu entre 1943 et 1945, car la situation historique de 2011 constitue un terrain où doivent s'inventer d'autres aventures.

Emmanuel de Chambost, 3 mars 2011

Les bons auteurs:

- Claire Andrieu, *Le programme commun de la Résistance, des idées dans la guerre*, Les éditions de l'érudit, 1984.
- Philippe-Jean Hesse et Jean-Pierre Crom, *La protection sociale sous le régime de Vichy*, Presses Universitaires de Rennes, 2001

Ajout mars 2013

Extrait d'Olivier Wieviorka, *Histoire de la Résistance, 1940-1945*, Perrin, janvier 2013, p.499
« Si la France entame sa reconstruction en se fondant sur des bases radicalement nouvelles, les réformes emblématiques furent largement inspirées par les solutions ébauchées durant les années 1930, et le programme du CNR ne joua qu'un rôle modeste dans le New-Deal qui structura les 30 Glorieuses »

Quelle est la réalité historique du programme du CNR ?

Dans les passages d'*Indignez-vous !* qui concernent le programme du conseil national de la Résistance, il y a des erreurs manifestes et d'autres passages qui sont pour le moins, historiquement contestables. Les citations d'*Indignez-vous* sont en italique, et mes remarques sont en caractères droits.

Commençons par les erreurs manifestes, ce ne sont pas forcément les plus graves.

« *Ce programme est remis solennellement au Général de Gaulle par le CNR le 25 août 1944, à l'hôtel de Ville de Paris* » est-il écrit dans la note 1

Faux: Sur proposition de Daniel Mayer, Il était effectivement prévu de remettre solennellement le programme au général de Gaulle, mais personne ne remit le programme, et de Gaulle ne proclama pas la République, puisque, selon lui, elle n'avait jamais cessé d'exister (Claire Andrieu, p.94)

« *Ce programme fit l'objet de plusieurs va et vient entre le CNR et le gouvernement de la France libre, à la fois à Londres et à Alger, avant d'être adopté le 15 mars 1944, en assemblée plénière par le CNR.* »

Non, le texte ne résulte pas d'une navette entre Paris et Londres. Il est bien exact, si l'on en croit Pierre Villon qu'il y a bien eu un texte de Londres, le « rapport Laffon » qui a déclenché la rédaction d'un projet rédigé par Villon, mais entre décembre 1943 et mars 1944, c'est au sein des membres du CNR que le texte circule, ce qui en fait l'originalité car il ne s'agit pas d'un texte de compromis entre la résistance intérieure et le CFLN d'Alger. Ceci n'empêche pas que Jacques Bingen, qui représentait le CFLN de de Gaulle après du CNR, informait Londres de ce qui se passait au sein du CNR. De toutes façons, le texte proprement dit était assez indifférent à de Gaulle qui n'était pas un homme de programme et qui n'a par ailleurs jamais reconnu le programme du CNR pas plus qu'il n'a jamais reconnu aucun autre programme.

Contrairement à ce qui est écrit dans le préambule du programme, il n'y a pas eu d'assemblée plénière le 15 mars 1944 (Andrieu, p.62-63), mais le programme avait bien circulé auprès de tous ses membres et il était parfaitement légitime pour une organisation clandestine de faire état de réunions fictives.

D'autres approximations peuvent conduire à des interprétations tendancieuses:

« *A partir de 1945, après un drame atroce, c'est une ambitieuse résurrection à laquelle se livrent les forces présentes au sein du Conseil de la Résistance. Rappelons-le, c'est alors qu'est créée la Sécurité sociale comme la Résistance le souhaitait, comme son programme le stipulait : « Un plan complet de Sécurité sociale, visant à assurer à tous les citoyens des moyens d'existence, dans tous les cas où ils sont incapables de se les procurer par le travail » ; « une retraite permettant aux vieux travailleurs de finir dignement leurs jours. » »*

Vouloir faire remonter la création de la sécurité sociale au programme du CNR est une construction hautement spéculative qui n'est étayée, disons le, par aucune investigation historique connue. On doit avoir à l'esprit que la protection sociale était un chantier sur lesquels beaucoup de gens travaillaient depuis 1930 (Le Crom). « une retraite permettant aux vieux travailleurs de finir dignement leurs jours. » est la seule phrase du programme du CNR qui concerne les retraites, un carnet de route bien maigre

pour Pierre Laroque appelé en novembre 1944 par le ministre du travail et de la sécurité sociale Alexandre Parodi pour unifier dans un système unique, la sécurité sociale, un certain nombre de dispositions relevant de la protection sociale.

Le CNR n'était que faiblement préoccupé par la protection sociale, on ne doit point s'en étonner: la lutte clandestine et la difficile unification, sans cesse à refaire, des forces qui composaient la résistance, lui donnait d'autres priorités. Plus surprenant, peut-être, le comité d'experts qui gravitait autour du CNR aussi appelé « Comité national d'études » et qui a pondu un certain « rapport Courtin » ne s'en préoccupait guère non plus. l'économique primait sur la protection sociale.

« De ces principes et de ces valeurs, nous avons aujourd'hui plus que jamais besoin... pas cette société des sans-papiers, des expulsions, des soupçons à l'égard des immigrés, pas cette société où l'on remet en cause les retraites, les acquis de la Sécurité sociale, pas cette société où les médias sont entre les mains des nantis, toutes choses que nous aurions refusé de cautionner si nous avions été les véritables héritiers du Conseil National de la Résistance. »

Donner des papiers aux sans-papiers et lutter contre certaines expulsions, on met souvent ce genre de combats militants sous l'étiquette de combats pour les droits de l'homme. Ce paragraphe laisse croire que le programme du CNR est une sorte de déclaration des droits de l'homme. Ce n'est pas le cas. Le programme du CNR contient de façon claire et explicite le rétablissement des libertés républicaines, mais n'ambitionne pas d'aller nécessairement plus loin. Ainsi, il n'évoque même pas du droit de vote des femmes. Ce n'est pas que les hommes de la Résistance manquent d'ambition ou d'imagination: ils privilégient l'unité, une unité qui inclut même les radicaux, et, pour contrer le droit de vote pour les femmes, ceux-ci se montrent plus efficaces à Paris qu'à Alger, où l'assemblée consultative se prononce pour le droit de vote des femmes.

Dans le programme du CNR, ce qui ressort des « droits de l'homme » est la ligne consacrée aux colonies. Le texte réclame « Une extension des droits politiques, sociaux et économiques des populations indigènes et coloniales. » Là aussi, le texte est tout juste en phase avec son époque et n'anticipe pas la décolonisation qui interviendra massivement 14 ans plus tard.

« C'est tout le socle des conquêtes sociales de la Résistance qui est aujourd'hui remis en cause »

La Résistance a choisi de ne pas combattre les mesures de protection sociales mise en place par Vichy. Le socle social n'a pas été conquis par la Résistance, mais il été mis en place par les gouvernements issus de la Résistance: le GPRF, en 1945, puis le gouvernement tripartite, en 1946.

Quant à savoir ce qu'il est advenu de ce socle social, c'est une autre histoire que je ne développe pas ici, mais quelqu'un de ma génération, celle qui a eu 20 ans en 1968, se doit d'exprimer sa reconnaissance à l'ensemble des résistants (et parmi eux, bien sûr, Stéphane Hessel) qui ont fait de leur vie autre chose que la défense des « acquis de la Résistance » et qui ont laissé les jeunes générations tenter de développer leurs utopies de façon créative sans leur porter ombrage. Au-delà des utopies, il y a eu les tristes nécessités de l'époque qui ont conduit à imaginer la CMU, le RMI, le RSA. Auparavant, entre 1960 et 1980, la part des prélèvements obligatoires dans le PIB était passée de 32,5% à 42,5% (40,7% en 2010). Chaque génération s'efforce d'inventer des solutions aux problèmes qui lui sont posés.

Le programme du CNR, mythe ou drapeau ?

Peu importe, finalement que le programme du CNR qui est invoqué dans le texte soit plus un mythe qu'une réalité. La construction d'un mythe n'est pas illégitime lorsqu'on veut brandir un drapeau. L'histoire ne date pas d'hier. Claire Andrieu a bien repéré qu'après avoir été plus ou moins passé sous silence après son adoption, le programme du CNR a revêtu une grande importance symbolique à la Libération. Après quoi, il a plus ou moins sombré dans l'oubli jusqu'à ce que L'Humanité ne le remette à l'honneur à partir de 1993. « Figure de l'union nationale démocratique », au lendemain de la guerre, il devient « symbole d'une économie fondée sur le service public » selon la formulation de Claire Andrieu en 2006.

En 2004, le mouvement ATTAC a mis le paquet pour organiser une célébration du soixantième anniversaire annoncé par un appel solennel de treize « grands résistants »:

« ...

- Nous appelons d'abord les éducateurs, les mouvements sociaux, les collectivités publiques, les créateurs, les citoyens, les exploités, les humiliés, à célébrer ensemble l'anniversaire du programme du Conseil national de la Résistance (C.N.R.) adopté dans la clandestinité le 15 mars 1944 : Sécurité sociale et retraites généralisées, contrôle des " féodalités économiques "
- Nous appelons ensuite les mouvements, partis, associations, institutions et syndicats héritiers de la Résistance à dépasser les enjeux sectoriels, ... et à définir ensemble un nouveau " Programme de Résistance "
- Nous appelons enfin les enfants, les jeunes, les parents, les anciens et les grands-parents, les éducateurs, les autorités publiques, à une véritable insurrection pacifique contre les moyens de communication de masse qui ne proposent comme horizon pour notre jeunesse que la consommation marchande.....

.... »

Et l'appel se termine par le lancement du slogan « Créer, c'est résister. Résister, c'est créer ».

Slogan qui est repris à la fin de notre *Indignez-vous !*

« Créer, c'est résister. résister, c'est créer »: un slogan débile !

Miguel Benasayag et Florence Aubenas. avaient publié en 2002 un essai intitulé *Résister, c'est créer*, empruntant ce titre à Gilles Deleuze pour qui la Résistance était plus ou moins synonyme de ce qu'il appelait une « contre-effectuation » qui est, si j'ai bien compris, l'esquive de l'actualisation d'un événement qui permet d'en sauver le caractère d'événement pur. Ce n'est pas très clair pour moi. Je doute que ce soit plus clair pour le cheminot qui défend ses avantages acquis, son régime spécial de retraite Soit dit en passant, en 1945, Laroque aurait bien aimé faire rentrer dans le rang les régimes spéciaux, mais le réalisme a conduit alors à fermer les yeux sur ces exceptions au socle social mis en place, car sinon, le cheminot aurait demandé une augmentation de salaire, avec risque d'inflation.

J'imagine que Benasayag qui a résisté à la dictature Argentine et qui est psychanalyste comprend Deleuze mieux que moi. La résistance dont il parle, c'est contre le néolibéralisme: « *Résister. Le terme revient tout seul, sans cesse... ce mot a un passé. Il reste intimement lié à une situation d'exception, à ces accidents de l'Histoire qu'on tente d'abolir, comme l'établissement brutal d'une dictature ou l'occupation d'un pays par un autre. Ceux qui s'engagent alors dans la*

résistance n'ont en généralement qu'un souhait pour programme: que le monde redevienne comme avant la catastrophe...

...identifier la résistance contre le néolibéralisme à celle contre une dictature a quelque chose d'artificiel qui nous plonge dans la virtualité: un régime d'oppression ou d'occupation est un élément qui tente de s'imposer dans une situation pour devenir hégémonique, mais qui ne la constitue pas en soi. Alors que le capitalisme n'est pas un soubresaut historique.

C'est là tout le problème. Certes la mondialisation implique des zones dévastées par la famine sur une planète en surproduction...» (§ qu'est-ce que la Résistance, p.68-70)

Plus loin, Benasayag et Aubenas (pour qui le résistant est tout simplement un militant), renvoient dos-à-dos les tristes militants qui organisent des manifs et occupent la rue et les technocrates qui veulent occuper le pouvoir pour « changer la vie ». Ils plaident pour une nouvelle radicalité qui, en gros, privilégie le « changer sa vie ». Ces militants du troisième type en mettant en œuvre des projets locaux qui s'écartent radicalement du néolibéralisme échappent ainsi au problème de virtualité souligné auparavant. Je comprends un peu ce que veut dire leur « Résister, c'est créer ». Très bien !

Par contre, lorsqu'on fait de toute opposition au pouvoir en place une « résistance » et que l'on accole automatiquement « créer », alors « Résister, c'est créer » devient un stéréotype vide de tout sens précis ou, ce qui revient au même, un slogan débile.

Un slogan débile qui autorise à dire tout et n'importe quoi, à juxtaposer parmi les tares de la société qui indignent Hessel la situation des sans-papiers, qui est une réalité, et une soi-disant remise en cause des retraites qui n'existe, en 2010, que dans la tête de certains, et j'ai du mal à imaginer qu'Hessel pense vraiment ce qu'on lui a fait signer.

Pierre Villon, le Front National et le programme du CNR

Roger Ginsburger, né en 1901, fils d'un rabbin alsacien ne prend le nom de Pierre Villon qu'en 1943. Il a une formation d'architecte. Il déclare avoir adhéré au Parti qu'en 1932 année où il s'engage également dans l'Association des écrivains et artistes révolutionnaires (AEAR). A partir de 1934, il est permanent de l'appareil communiste, d'abord comme instructeur du Profintern, internationale des marins et dockers à Anvers et à Marseille, puis à partir de 1936, à la propagande du PCF, dans l'entourage de Duclos. D'octobre 1939 à juin 1940, Villon s'occupe, dans la clandestinité de la rédaction et de la publication de l'Humanité. Il vit avec Marie-Claude Vaillant-Couturier depuis avril 1940 et il est arrêté en octobre 1940.

Après son évasion de février 1942, Villon est nommé à la tête du Front national, une organisation de masse créée par le parti pour ratisser large, surtout dans les milieux intellectuels. Villon est pressenti pour représenter le Front national dans le conseil politique de la résistance, qui deviendra le CNR (Conseil National de la Résistance) créé sous l'autorité de Jean Moulin pour unifier la Résistance et lui donner une légitimité démocratique. Là, il y est remarqué par sa clairvoyance, son efficacité et sa fermeté, ce qui lui permet de devenir plus ou moins sinon l'homme fort, du moins l'âme du CNR après l'arrestation de Jean Moulin qui survient très peu de temps après la première réunion du CNR, le 27 mai 1943.

Villon a réussi au sein du CNR un parcours tout à fait remarquable mais souvent méconnu, sans doute parce que tout l'espace mémoriel du CNR est occupé par Jean Moulin qui fut arrêté bien vite après la création du Conseil. Villon a joué le premier rôle dans les deux grandes réalisations que l'on peut mettre au crédit du CNR: L'adoption du fameux programme et la fusion des FFI et des FTP.

Villon est également moteur dans l'adoption par le PCF d'une ligne constructive vis-à-vis du CNR. Cela n'allait pas de soi, car la constitution du CNR rentrait en conflit avec le projet du Front National, et surtout, les relations entre les communistes et les socialistes étaient restées exécrables depuis la drôle de guerre pendant laquelle les socialistes étaient alliés de Daladier qui pourchassait les communistes. Les socialistes avaient surtout participé à l'exclusion des communistes de la CGT. Le représentant officiel du PCF au sein du CNR, André Mercier, est donc amené à soutenir des positions assez dogmatiques vis-à-vis des projets d'inspiration plus ou moins socialistes qui prévoient des nationalisations parfois appelées « socialisations ». La réponse marxiste orthodoxe est : pas de nationalisation sans prise de pouvoir préalable. Frachon avait bien déblayé les voies de la nouvelle ligne du PCF en négociant avec les anciens frères ennemis de la CGT non communiste et en concluant finalement les accords du Perreux en avril 1943.

Le génie de Villon consistera à forcer le cours des événements en faisant avaliser par Duclos et Frachon la nouvelle ligne conciliatrice du PCF. En novembre 1943, Villon se fait accompagner à la ferme de Beaudreville, commune de Gometz-la-Ville. André Mercier, qui devait rejoindre Alger pour siéger à l'assemblée consultative, participait aussi à cette réunion. C'est la seule fois où des personnes extérieures au cercle très restreint de la direction du PCF clandestin pénètre dans le « Saint des saints ». Avec la bénédiction de Frachon, Villon et Duclos griffonnent le premier brouillon que Villon présentera au bureau du CNR au mois de décembre. Désormais, Villon, qui maintient une correspondance hebdomadaire avec Duclos, a les mains libres pour agir au sein du CNR dont il parvient à faire quelque chose d'efficace en faisant adopter le principe de la constitution d'un comité directeur de six membres qui pourra se réunir fréquemment. C'est donc au sein de cette sorte de bureau présidé par Georges Bidault, que le programme du CNR sera discuté très intensément dans le cours du mois de janvier.

Jusqu'à la Libération de Paris, Villon sera véritablement animateur du CNR, en dépit d'un grave accident survenu le 4 avril 1944 à la suite d'une tentative d'arrestation et qui l'immobilisera jusqu'en mai. Le 29 août, De Gaulle lui propose le ministère de la guerre. Il refuse. De Gaulle comprendra qu'on ne débauche pas ainsi un communiste en lui proposant un portefeuille de ministre: il faut passer par la voie hiérarchique, c'est-à-dire par une entrevue avec Duclos ce qui vaudra un portefeuille à Billoux et un autre à Tillon. Sans doute Villon pouvait-il être plus utile au Front National que dans un ministère.

Jusqu'à la Libération, Villon s'était fait au sein du CNR, l'avocat passionné de l'action immédiate. Après la Libération, il dirige encore le Front National et propose la fusion à l'autre grand mouvement de Résistance, le MLN, qui était lui-même le regroupement de divers mouvements de Résistance. La majorité du MLN refuse et Villon tombe finalement dans une certaine disgrâce. En fait, Thorez remet en cause la façon dont le PCF clandestin a participé au CNR qui aurait dû être « l'émanation des comités de base » au lieu d'être un regroupement de représentants de partis. Villon reste un militant du Parti auquel sa fidélité est sans faille et c'est en tant que tel qu'il s'investit dans des campagnes pacifiques ou qu'il prend la présidence de l'ANACR (anciens combattants de la Résistance française), en 1954, remplaçant Tillon, tombé en disgrâce certaine.

Pour une meilleure approche de Villon, on lira, ci-dessous, les quelques extraits de son livre d'entretiens autobiographiques avec Claude Willard. On y verra avec quel talent Villon s'y prend pour rassembler un par un des non-communistes pour leur proposer de rejoindre le Front National, c'est-à-dire de jouer un rôle de potiche. Mais on comprendra aussi qu'il n'est pas seulement manipulateur, il se prend aussi au jeu de l'union. Il faut dire qu'entre un jésuite qui rentre dans le rang sur injonction du pape et un Villon qui fait de même sur injonction de Thorez, il n'y a que l'épaisseur d'un papier à cigarette.

Villon dans le texte

Pierre Villon, *Résistant de la première heure*, entretien avec Claude Willard, Messidor, 1983

C. W. : C'est le moment (février 1942) où tu remplaces Politzer à la tête des comités d'intellectuels du Front-National, zone nord ... (p.61)

[Villon rappelle son évasion, le 17 janvier 1942],

P. Villon : Oui, quand je le remplace en février 1942, fonctionnent déjà des comités de peintres, d'écrivains, de médecins, d'instituteurs...

[Obligé de fuir, Villon retrouve finalement le contact avec Jean Laffitte, et donc avec la direction Duclos-Frachon]

C. W. : Quels sont donc les rapports entre FN et FTP ? Tillon raconte que pour donner aux FTP une couverture plus large, il a proposé de les faire parrainer par le Front National, un parrainage qui ne comportait aucune mesure d'organisation... (p.67)

P. Villon : Ce récit est fidèle. C'était une décision du secrétariat du Parti. Je me suis rendu un soir à Massy-Palaiseau. Charles Tillon m'attendait près de la gare, et nous avons discuté toute la soirée. Jean Jérôme était également présent. Je n'ai vu Tillon que cette fois-là; je rencontrais, par contre, chaque semaine Jean Jérôme, Camphin, et au cours des derniers mois de l'occupation, Georges Beyer, beau-frère de Tillon... C'est moi qui ait convaincu le grand biologiste Marcel Prenant de passer aux FTP...

[Villon raconte qu'il a rencontré le colonel Rémy chez le docteur Descombs, du FN médecins et qu'au cours de l'entretien se sont opposées deux conceptions de la Résistance. Rémy défend l'attentisme de Londres selon lequel il faut attendre le jour J. Villon interprète cette attitude par la peur des communistes et de l'insurrection populaire.]

C. W. : Novembre 1942 - prologues de la constitution du Conseil national de la Résistance (CNR) et formation du Comité directeur du Front national.(p.69)

P. Villon : Notre objectif était jusqu'alors : Front national Unique de toute la Résistance, par un regroupement de toutes les organisations combattant en ordre dispersé. Mais objectif hors de notre atteinte. Lecœur m'annonce que la direction du parti a été sollicitée: qu'elle désigne un représentant pour un Conseil national de la Résistance en gestation et que le FN, avec ses FTP, choisisse le sien.

Il faut donc constituer un Comité directeur du FN. Je suis d'abord allé trouver Frédéric Joliot-Curie... Jean Jérôme a contacté Francis Jourdain ... accord du professeur Wallon ... Par Raymond Leibovici et Françoise Leclercq, alors catholique très pratiquante, nous avons eu l'accord du père Philippe ... du couvent des Carmes d'Avon ... Pierre Le Brun ...

... La première réunion du Comité directeur se tint chez Françoise Leclercq, avec à l'ordre du jour les objectifs du FN et la création du CNR. Je dis clairement que je représente le PCF au Comité directeur et sans difficulté j'obtiens l'accord pour que le FN participe activement à la fondation du CNR.

C. W. : La naissance du CNR est précédée par plusieurs rencontres et la constitution d'un Comité de coordination pour la zone nord. Et, comme toile de fond, la bataille de Stalingrad.

P. Villon : Je rencontre d'abord Pierre Brossolette, au début de février 1943, par l'intermédiaire de Pierre Meunier, proche collaborateur de Jean Moulin, Brossolette m'expose ses conceptions - à Londres, face à de vieux bonzes socialistes attachés aux habitudes du passé, de nombreux jeunes, comme lui, veulent transformer profondément la vie politique française. Lui-même aspire à la création, d'un vaste parti travailliste unissant les débris de la SFIO, du radicalisme et les démocrates chrétiens...

...D'une première réunion assez informelle, près de la porte Maillot, je sors quelque peu ahuri - les dirigeants des autres mouvements de Résistance, et tout particulièrement Blocq-Mascard (de l'OCM), ne sont guère préoccupés que de l'après-Libération, cherchant à obtenir le maximum de ministres et de préfets. Un vrai panier de crabes !

Dans une autre réunion des mouvements de zone nord, Brossolette, qui préside, pose ainsi le problème : les Français de Londres, notamment le général de Gaulle, désirent savoir comment la Résistance intérieure envisage la légitimation ultérieure de De Gaulle : faut-il réunir les parlementaires (députés et sénateurs) qui n'ont pas voté les pleins pouvoirs à Pétain en juillet 1940 ou convient-il de réunir les conseils généraux ? Je prends alors la parole : si, au mépris de toute règle de sécurité, je me mêlais à une queue de femmes en quête d'un ravitaillement hypothétique, si je leur annonçais que la Résistance a décidé de s'unir, elles y verraient avec une joie intense un moyen d'accélérer la Libération. Mais si j'ajoutais : faut-il que le général de Gaulle soit légitimé par l'ex-Parlement ou par les conseils généraux, elles me tourneraient le dos, en me rétorquant avec beaucoup de bon sens, « Nous nous moquons éperdument de telles histoires ! »

Je réclame pour le FN plus de soutien, plus de moyens, (argent, armes). De Vogüé suit mon exemple. Brossolette répond avec rudesse à de Vogüé, mais il me ménage, se montre même aimable, brochant sur le thème : il faut que vous vous représentiez ce que sont réellement les milieux de l'émigration londonienne. C'est parce qu'on me l'a demandé là-bas que je vous ai posé la question.

C. W. : C'est alors que tu signes, après l'avoir modifié, un texte préparé à Londres, affirmant une « entière confiance dans le général de Gaulle et le Comité national pour réaliser l'union de tous les Français de la métropole et de l'Empire, pour libérer la France et redonner la parole au peuple français ».

P. Villon : Nous y faisons intégrer deux adjonctions d'importance : l'indication que la lutte est déjà engagée par certains et la précision que le mot dictature s'applique aussi à Vichy. Au cours de la même séance, nous tombons d'accord

1° Sur la nécessité que soit représentées au CNR toutes les « nuances de l'esprit français résistant », notamment les forces politiques.

2° Sur la création d'un Comité de coordination des mouvements de Résistance de zone nord.

Enfin, Brossolette nous annonce l'arrivée d'un mystérieux Rex (Moulin), chargé de mettre sur pied le CNR.

...

C. W. : La première, réunion, constitutive, du CNR se tient, le 27 mai 1943, rue du Four, dans le sixième arrondissement. (p.73)

P. Villon : Oui. On nous soumet un texte préparé à l'avance par Moulin et Bidault - la « motion Bidault », affirmant que la Résistance entière se place derrière le général de Gaulle, afin d'asseoir son autorité face aux Alliés. Pour notre part, n'ayant pas le culte de la personnalité du général, nous aurions préféré un appel à la réconciliation des généraux de Gaulle et Giraud. Mais nous aurions été isolés. Aussi Mercier (pour le PCF) et moi (pour le FN), persuadés que l'essentiel est le développement de la lutte et que la constitution du CNR peut y contribuer, avons-nous voté la motion Bidault, adoptée à l'unanimité.

Mercier et moi présentons un autre texte par lequel le CNR s'adresserait à tous les patriotes, les exhortant à l'action contre les occupants. Jean Moulin prend notre document, déclare qu'on le discutera une autre fois, car la sécurité exige que nous nous séparions le plus vite possible. Par la suite, j'ai demandé à Meunier ce que devenait notre texte. Il me dit qu'il soulevait bien des difficultés : la lutte armée et la grève, conçues comme moyens privilégiés du combat, heurtaient tous ceux qui étaient soucieux de sauvegarder certaines prérogatives et qui craignaient une trop grande élévation de la conscience ouvrière.

La lutte de classe traversait bien la Résistance !

...

C. W. : En juin 1943, Jean Moulin, qui cumule les fonctions de délégué général de Londres et de président du CNR dont il a été le fondateur, est arrêté. Serreulles (qui a été pendant deux ans et demi chef de cabinet de De Gaulle et vient d'être parachuté en France) assure l'intérim de la délégation générale. Comment est désigné le nouveau président du CNR ?

P. Villon : Je rencontre Serreulles, « monté » à Paris au début de juillet, qui me fait de grandes déclarations contre l'attentisme. Notre choix, comme président du CNR, se porte sur Bidault (il est aussi le candidat de Serreulles, alors que le BCRA soutient Brossolette). Bidault est membre du FN en zone sud, en même temps que de Combat et Farge m'a assuré - et pour nous c'est capital - qu'il est un partisan de la lutte armée, un adversaire résolu de l'attentisme ... Bidault sera président du CNR en septembre 1943.

C. W. : Hostache t'attribue le projet de réorganisation du CNR.

P. Villon : Oui, après avoir consulté J. Duclos et le Comité directeur du FN. Ce Comité directeur, qui allait s'élargissant, se réunissait à peu près une fois par mois. Je lui soumettais les problèmes qui se posaient au CNR.

...

Donc, pour donner au CNR un rôle efficace tout en évitant la réunion plénière à quinze et ses risques, je propose la constitution d'un bureau permanent de cinq membres, chacun des cinq ayant un contact régulier avec deux autres. J'obtiens l'approbation de mon projet par plusieurs membres du CNR. Ce bureau du CNR comprend : Bidault (président), Saillant, Pascal Copeau, Blocq-Mascard et moi-même, Je représente à la fois le FN, le PCF et assez curieusement un parti de droite, la Fédération républicaine ...

C. W. : C'est le moment où tu déposes un projet de programme du CNR. (p.77)

P. Villon : Au cours de l'été 1943, Emile Laffon (pseudonyme Lachaud), envoyé en mission par le commissaire de l'intérieur du gouvernement d'Alger, André Philip, propose au CNR une charte, une sorte de manifeste pour l'après-guerre. Au même moment, offensive des MUR, (Mouvements unis de Résistance), menée par Bourdet, Baumel, Altman : que le FN se fonde dans les MUR. Fusion qui permettrait d'estomper le FN - une de ces nombreuses manoeuvres de certains barons de la Résistance zone sud ; ils viennent avec une charte d'unification, chantant de douces mélodies pour l'après-Libération, en fait des promesses démagogiques et peu consistantes.

Nous ne pouvions nous cantonner dans une attitude négative. J'opte pour la rédaction d'un contre-projet qui, d'une part, reconnaisse l'autorité du CNR, d'autre part, ajoute, aux beaux engagements pour l'avenir, la définition d'objectifs immédiats, notamment une condamnation formelle de l'attentisme.

Mais avant de déposer le projet, j'ai une entrevue - la seule que j'ai eue pendant toute cette période - avec Jacques Duclos et Benoît Frachon. Nous échangeons, Jacques Duclos et moi, une correspondance régulière, une à deux fois par semaine.. Il me demanda même à un moment d'assumer une école du parti par courrier et j'ai eu à corriger des devoirs d'élèves. Une camionnette soigneusement bâchée, pour qu'on ne discerne pas le trajet, nous prend place Denfert-Rochereau, André Mercier et moi, nous emmène dans une ferme de la grande banlieue parisienne. Nous embrassons Jacques et Benoît et entamons une longue discussion. D'une part, sur la volonté de De Gaulle de désigner lui-même les ministres communistes qui lui conviennent.

D'autre part, sur les nationalisations à insérer dans le programme du CNR. Les nationalisations constituaient la tarte à la crème des socialistes et, sous ce terme, il était loisible de tout mettre, y compris les « nationalisations du déficit » (comme celle de la SNCF en 1937). Nous donnons notre plein accord à

la nationalisation « des grands moyens de production », des compagnies d'assurances et des grandes banques. C'est Jacques lui-même qui rédige la formulation qui sera plus tard adoptée.

Je possède l'original du « Projet d'une charte de la Résistance » que j'ai déposé au nom de FN à l'assemblée plénière du CNR, le 26 novembre 1943. Le programme du CNR, adopté seulement en mars 1944, reprend dans sa première partie presque intégralement notre projet et, dans la deuxième partie introduit quelques modifications dues notamment au représentant de la CGT, Saillant, et y ajoute des bribes du texte de Laffon.

C. W. : A l'automne 1943, Bollaert assume la délégation générale à la place de Jean Moulin, après l'intérim de Serreulles.

...

C. W. : Vous élargissez le Comité directeur du Front national ? (p.79)

P. Villon : Viennent d'abord s'ajouter des hommes venant des comités d'intellectuels : l'acteur Pierre Blanchard, Jacques Debû-Bridel ... monseigneur Chevrot, chanoine de Saint-François-Xavier.

Je suis allé voir, à la fin de 1943, à Saint-François-Xavier, Mgr Chevrot, dont nous connaissons les convictions et le courage, puisqu'il les exprimait ouvertement dans ses sermons ... Puis s'engage une discussion de fond sur les rapports et sur l'alliance possible entre communiste et chrétiens: « Certes, nous sommes athées, mais nous savons que la religion plonge ses racines dans la réalité sociale; nous pensons que ces racines dépériront dans une société socialiste, lentement. Nous ne demandons nullement aux chrétiens de partager une telle conviction. Mais nous leur disons "si vous nous combattez parce que nous voulons instaurer un régime qui risque à la longue de faire disparaître la religion en faisant disparaître les maux, cela veut dire que vous n'êtes pas très croyants, car si Dieu existe, la religion continuera d'exister quelque soit le régime politique et social. Et alors, ce serait vous qui auriez gagné le pari." »

... Chevrot nous a beaucoup aidé lorsqu'au début de 1944, Passy et un agent de l'intelligence service, Yeo Thomas essayèrent de justifier la discrimination dans l'envoi des armes aux FTP., le plus fougueux...

C. W. : Comment s'opéraient les liaisons avec la direction du parti ? (p.81)

P. Villon : Mon lien essentiel est Auguste Lecoœur après l'arrestation de Jean Laffitte. Mais je n'avais guère d'atomes crochus avec lui. Je n'appréciais pas ses méthodes de commandement ... j'ai par contre d'excellents rapports avec Chaumeil (responsables des cadres)...

C. W. : En février 1944 est décidée l'unification des forces armées de la Résistance... (p.82)

P. Villon : Oui, mais il existait auparavant des comités de liaison, auxquels les FTP sont, en général représentés par Beaufils... Beaufils qui me raconte, en 1943 une de ses discussions avec le colonel Touny, de l'OCM. Ce dernier soutient la thèse que les différentes forces armées doivent appliquer à la lettre les instructions de l'état-major allié. Beaufils lui répond ... que les FTP se réservent le droit absolu d'accomplir d'autres actions afin d'affaiblir l'armée allemande et d'aguerrir leurs propres combattants, la plupart, des jeunes, sans expérience militaire...

Liens

Pour les radins qui n'auront pas voulu déboursier les trois euros et qui n'auront pas eu la chance de trouver l'ouvrage dans leurs petits souliers pourront trouver le texte en ligne ici (http://www.millebabords.org/IMG/pdf/INDIGNEZ_VOUS.pdf)

Le programme du CNR, on peut le trouver sur les wikisources:

http://fr.wikisource.org/wiki/Programme_du_Conseil_national_de_la_R%C3%A9sistance

Sur l'élaboration du programme du CNR, un article de wikipedia sur lequel j'ai beaucoup travaillé, en février 2010, et qui doit beaucoup à Claire Andrieu:

(http://fr.wikipedia.org/wiki/Programme_du_Conseil_national_de_la_R%C3%A9sistance).

Sur l'histoire des retraites en France, un autre article pour lequel j'ai donné de ma personne:

http://fr.wikipedia.org/wiki/Retraite_en_France

Indispensable pour accéder au mythe, l'appel du 60e anniversaire (2004), patronné par ATTAC

<http://www.france.attac.org/spip.php?article2583>

Sur les retraites <http://www.senat.fr/rap/r09-461-1/r09-461-11.html>